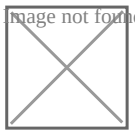

Accès magasin ce lundi16

Par **Lol06**, le **16/08/2021** à **11:41**

Bonjour. Carrefour Lingostière nice ne permet pas l entrée au magasin pour faire ses courses. Ont ils le droit puisqueproduit de 1 nécessité ?

Merci de votre retour laurence helin.

Par **Prana67**, le **16/08/2021** à **11:56**

Bonjour,

Vous voulez dire que le magasin est fermé ou que l'accés vous est interdit à vous en particulier?

Si votre question concerne le pass sanitaire il est obligatoire depuis le 9 aout dans les centres commerciaux de plus de 20 000 m2 sur décision préfectorale

Par **Marck.ESP**, le **16/08/2021** à **12:04**

Bonjour

Oui Prana67, ce que confirme le journal local ce matin

[quote]
Dès ce lundi matin, il faut être vacciné ou présenter un test négatif pour entrer à Carrefour TNL et Lingostière à Nice.

[/quote]

Par **youris**, le **16/08/2021** à **12:09**

Lol06,

votre présentation frise la mauvaise foi, car ce magasin n'interdit pas l'entrée à la clientèle,

mais en application d'un arrêté préfectoral, l'accès à ce magasin (au total 6 magasins dans les alpes mariitmes) nécessite obligatoirement la présentation du pass saitaire.

si, comme je le suppose, vous avez choisi de ne pas avoir de pass sanitaire, vous devez trouver un magasin ou ce document n'est pas obligaoire.

salutations

Par **Chrysoprase**, le **16/08/2021** à **12:54**

[quote]
Bonjour. Carrefour Lingostière nice ne permet pas l entrée au magasin pour faire ses courses. Ont ils le droit puisque produit de 1 nécessité ?[/quote]

Ça c'était possible, pendant le 1er confinement de l'an de grâce 2020.

Depuis la pandémie n'a pas été enrayée, j'ai même ouî dire que le variant delta était hautement contagieux, que le gouvernement incitait à la vaccination et mettait en place le fameux pass sanitaire. Maintenant, il faut savoir ce qu'on veut, s'informer sur les grandes surfaces de son coin et assumer de ne pas être vacciné.

Par **miyako**, le **16/08/2021** à **19:25**

Bonjour,

C'est l'application stricte de la loi .

Vous pouvez commander sur le net et vous faire livrer gratuitement , au moins vous ne faites pas la queue.Il y a aussi,tous les commerces de proxi où seul le masque est obligatoire.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés